

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU JEUDI 16 FEVRIER 2023**

**Date de la convocation :** 10/02/2023

**Date d'affichage :** 10/02/2023

**Nombre de conseillers :** en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13 + 1

Le jeudi 16 février 2023 à 19 heures 30, le conseil municipal d'Entremont-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT

**Étaient présents :** Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Breyton Stéphanie, Curiallet Laura – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Besson Hervé, Charquet Pierre, Chêne Claude, Guyotot Patrick, Pelhâte Olivier, Le Thérizien Serge.

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Madame Boistard Sylvie a donné procuration à Monsieur Guyotot Patrick

**Était absent :** Madame Céline Martinet

Besson Hervé est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**I. GENERALITES**

**1. ARRET DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX :**

Le procès-verbal du 12 janvier 2023 est arrêté ce jour.

**2. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE PAR DELIBERATION DU 8 JUIN 2020 :**

- CDG 73 : mise à jour du DU pour une demi-journée : 220.00€ TTC
- Adhésion AGATE 2023 : 289.88€
- Adhésion ANEM 2023 : 221.30€
- Adhésion CAUE de Savoie 2023 : 100€
- API : entretien fourgon (filtre huile et à air) : 54.25€ TTC
- SICOMETAL : vis pour saleuse : 3 833.10€ TTC
- SEDI Equipement : 2 reliures (délibérations et arrêtés) : 409.57€ TTC
- Bucheron des Montagnes : planches mélèze : 110.70€ TTC
- SOTRABOIS : rondin pin : 308.60€ TTC
- CDG 73 : étude ergonomique poste de travail : 90€ TTC
- Agate : formation atelier de préparation budgétaire : 269.00€ TTC
  
- Arrêté de budget principal – virement de crédit interne : 500€

**3. APPROBATION DE LA CARTE DE L'AUBERGE DES ENTREMONTS :**

Madame le Maire présente la nouvelle carte avec les modifications de tarifs aux membres du conseil municipal.

Les élus souhaitent que les frites soient inscrites à la carte a minima pour les menus enfants.

**Vote pour 6 – contre 4 – abstention 4**

4. OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS :

Madame le Maire informe les élus que les travaux du musée avancent bien et que de nombreuses demandes de paiement sont formulées. Le budget 2023 n'étant pas voté et les restes à réaliser étant épuisés il n'y a donc plus de report de crédit de 2022. Il est possible d'inscrire par anticipation une somme afin de pouvoir régler les factures des entreprises et ainsi ne pas les pénaliser.

**Vote pour 13 + 1**

5. SYSTEME D'ALERTE SMS :

Monsieur Guyotot Patrick présente le projet d'adhésion à un contrat de système d'alerte des habitants pour un montant de 125€ HT par an.

En effet, il a été constaté que peu d'habitants suivent les informations diffusées sur le site de la commune ; un peu plus régulièrement sur les réseaux sociaux.

Ce système permettrait d'envoyer des informations importantes aux habitants qui auraient téléchargés l'application sur leur téléphone (exemple : fermeture de route, réunion publique...). Ce système permet également d'alerter la population en cas de catastrophe (inondations, incendies etc...). Il est recommandé de disposer d'un tel moyen d'alerte dans le cadre de la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde (PCS).

**II. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE**

1. SUPPRESSION ET CREATION DE POSTE :

Madame Rey Suzy prend la parole et informe que le comité social territorial approuve la suppression du poste de secrétaire de mairie à 28h hebdomadaires et la création de 2 postes à 14h hebdomadaires.

Un agent administratif de Saint Pierre d'Entremont Savoie a été reçu et envisage d'augmenter son temps de travail. Après réflexion, cette personne a décliné l'offre qui n'était pas compatible avec ses autres activités et ne postulerait pas.

Les principales missions attribuées à ce nouveau poste porteront sur l'accueil physique et téléphonique, la gestion de l'agence postale communale, le suivi du conseil municipal et le suivi des arrêtés du maire.

**Vote pour 13 + 1**

2. APPROBATION DE LA CONVENTION SOCLE AVEC SAVOIE BIBLIO « PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE 2022-2027 » :

Monsieur Guyotot Patrick rappelle que la bibliothèque de notre commune ne peut pas fonctionner sans Savoie Biblio. Il présente la convention socle (2023-2027) et précise que le partenariat avec Savoie-biblio est gratuit, qu'il engage la commune à faire fonctionner les équipements de lecture publique ; à désigner un interlocuteur spécifique et à renseigner l'enquête annuelle.

**Vote pour 13 + 1**

3. PROJET CRECHE : APPROBATION DU DEVIS POUR LA MISSION DE FAISABILITE :

Madame le Maire informe les élus que le projet de création d'un lieu d'accueil de la petite enfance a été retenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du contrat Région – Bonus ruralité. Afin de compléter le dossier de demande de subvention, il convient de solliciter l'aide financière.

**Vote pour 13 + 1**

Madame Rey Suzy rappelle que pour savoir si le projet est réalisable dans la grange Gandy, il convient de faire réaliser une étude de faisabilité. Pour cela, l'architecte Michel-Mazan a proposé une prestation s'élevant 5 200€ HT.

#### **Vote pour 13 + 1**

##### 4. PARTICIPATION FINANCIERE A LA MAM DE SAINT PIERRE D'ENTREMONT SAVOIE :

Madame Rey Suzy poursuit avec le projet de maison d'assistants maternels (MAM) de Saint Pierre d'Entremont Savoie. Une participation financière est demandée aux 3 communes pour diminuer le montant du loyer et assurer l'équilibre financier de la structure. Il est souhaité une aide communale comprise entre 135€ à 150€ durant 6 mois (jusqu'en septembre 2023) ; puis le montant sera réévalué selon un bilan fourni par la MAM sur les 6 premiers mois.

A ce jour, le démarrage est prévu pour avril 2023 avec un taux de remplissage à 75%. L'appartement dédié dans la cure d'une surface de 100 m<sup>2</sup> est bien éclairé, il sera possible d'accéder à un extérieur avec un petit jardin. Le loyer sera de 720€.

Les élus sont d'accord sur le principe de participation financière. Le sujet sera soumis à délibération lorsque les 3 communes auront fait connaître leur position.

##### 5. MUSEE :

Monsieur Besson Jean-Luc rapporte l'avancée des travaux du musée :

- Le planning est respecté
- L'entreprise Botta a démonté l'ancienne porte, bouché avec des plaques (mais pas jusqu'en haut), et préparé la reprise de la nouvelle porte.
- Le plombier a mis en chauffe progressive la nouvelle dalle
- Les longrines devront être reprises (vu au moment de la démolition) ; de plus, quand l'entreprise a démolit les marches d'escaliers des fils électriques n'apparaissant sur aucun plan ont été sectionnés. Des travaux de reprise du réseau sont à prévoir.

L'architecte envisage de récupérer le volet roulant pour la nouvelle porte.

De plus, l'économiste ayant oublié des travaux, de nombreux devis supplémentaires vont nous être présentés. Pour rappel, dans le contrat avec le groupement de maîtres d'œuvres, une erreur de 5% est possible.

Madame Rey Suzy prend la parole pour présenter les nouveaux tarifs de visite du musée travaillés par la commission musée. Ces tarifs sont soumis au vote (environ 50 cts d'augmentation).

#### **Vote pour 13 + 1**

### **III. URBANISME, FONCIER, ENVIRONNEMENT**

#### 1. CESSION FONCIERE LES PERRETS :

Madame le Maire rappelle qu'une cession foncière avait été convenue en 2010 pour l'acquisition d'une parcelle en bordure de route aux Perrets appartenant à Madame Boiton Ginette dans l'objectif d'élargir la route.

Aucun acte n'a été passé depuis et à la suite de la division parcellaire, les numéros de parcelles ne correspondent plus. Il convient donc d'annuler la délibération de 2010 et soumettre la proposition d'acquisition au vote.

#### **Vote pour 13 + 1**

#### 2. DEPLACEMENT DE LA ZONE D'AGGLOMERATION :

Madame Burret Brigitte présente le plan des propositions de déplacement de l'agglomération :

- Avancer l'entrée côté Saint -Pierre d'Entremont actuellement au pied de la route des Combes, juste avant le centre routier du conseil départemental

- Avancer l'entrée côté col du Granier actuellement en aval de l'atelier Charp'Entremont vers l'amont à la sortie du virage.

Une demande auprès de la Région a été faite pour déplacer l'arrêt de bus des Perrets dans le sens Saint Pierre => Entremont, vers l'entrée du parking de l'ESAT. La Région a accepté et un rendez-vous sur place se tiendra début mars 2023.

#### **IV. TOURISME, AGRICULTURE, FORET**

##### **1. POINT SAISON DE SKI :**

Pour le ski de piste, Le Désert a fonctionné jusqu'au 15 février 2023. Quant au ski nordique, le secteur du Mollard est fermé depuis dimanche 12 février 2023 et la liaison est fermée depuis le 16 février 2023.

Le pisteur du Granier a remplacé Monsieur Rosay, qui était malade, sur le Désert.

En ce qui concerne le Planolet, il fonctionne toujours, a contrario de la Combe de l'ours. Il y a eu beaucoup de monde, sur un petit espace. Les cours ESF sont complets, ils ne peuvent pas excéder la deuxième étoile car il n'y a pas de pistes adéquates.

Le télésiège de la Combe de l'ours a été ouvert pour permettre un accès piéton à la SCIA. Environ 150 passages. A voir si cela sera reconduit.

Une nocturne est prévue sur le Cucheron, organisée par les salariés de la station de façon bénévoles.

En ce qui concerne le bilan prévisionnel : il semble à peu près équilibré. Pour rappel, les chiffres se font beaucoup le week-end de janvier et vacances de février.

Le principe de la gestion via une délégation de service public (DSP) sera voté en conseil communautaire.

#### **V. QUESTIONS DIVERSES :**

##### **1. ORGANIGRAMME COMMUNAL :**

Monsieur Guyotot Patrick, prend la parole et sollicite les élus pour rajouter la bibliothèque communale comme étant un service et qu'il figure dans l'organigramme.

Un organigramme a été proposé, sans reprendre le nom de chaque agent. Il sera rajouté la garderie et la cantine. Cet organigramme non nominatif sera publié sur le site internet de la commune.

##### **2. MANŒUVRE DES POMPIERS LE 31 MARS 2023 A 19H30, A CORBEL :**

Les pompiers des Échelles et d'Entremont-le-Vieux organisent une manœuvre à Corbel le 31 mars 2023. Les élus sont conviés et pourront participer aux simulations de manœuvres.

Mesdames Lenfant, Breyton et Monsieur Pelhâte représenteront la commune.

##### **3. DIVERS :**

Monsieur Le Thérizien Serge doit faire un article pour le prochain bulletin municipal sur l'adressage mais ne sait pas quelle information communiquer. Les élus décident de distribuer les plaques de maison avec les certificats d'adressage dans leur hameau et programment 2 permanences qui se dérouleront dans la salle du conseil :

- le samedi 15 avril 2023 de 9h – 12h (élus présents : Mesdames Burlet, Curiallet et Rey et Monsieur Guyotot)

- le vendredi 28 avril 2023 de 16h30 – 20h (élus présents : Madame Lenfant et Messieurs Besson Patrick, Besson Hervé, Besson Jean-Luc, Le Thérizien et Pelhâte)

Madame le Maire demande si d'autres élus souhaitent apporter des informations ou poser des questions.

Sans réponse, Madame le Maire lève la séance à 22h40.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 20 MARS 2023 A 19H30 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Fait à Entremont-Le-Vieux,  
Le 6 mars 2023

Le secrétaire de séance,  
Besson Hervé



